EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n°08-2024

Nombres de conseillers :	**19**	L'an deux mil vingt-quatre,
En exercice :	**19**	Le 29 février 2024
Présents :	**12**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué,
Votants :	**15**	est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 février 2024

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Jocelyne BLAZER – Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY – Marie-Julie SENEZE – Yohann FURNON – Françoise SUDAN – Martial MEDA – Sandrine SHAW – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Nolwenn SUDAN.

Absents ayant donné procuration : Patricia ALTHERR (procuration à A. Hofer Favre) - Cyrielle CHAMOT (procuration à J. Blazer) - Marie-Julie MAILLEFER (procuration à M. Meda)
Absents : Xavier MAIRE - Nicolas JAN - Cédric HERNALSTEENS - Corentin RINALDI

Secrétaires de séance : Michel PETER – Françoise SUDAN

Délibération n°08-9-2024 : affectation des résultats de l'exercice 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de HOFER FAVRE Aline

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 652 638.48**

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)		
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)		342 306.17
RESULTAT DE L'EXERCICE	**EXCEDENT**	**652 638.48**
Résultat cumulé au 31/12/2023		**937 143.64**
A.EXCEDENT AU 31/12/2023		**937 143.64**
Affectation obligatoire		
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)		
Déficit résiduel à reporter		
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068		
Solde disponible affecté comme suit:		
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur-lg 002)		**937 143.64**
B.DEFICIT AU 31/12/2023		
Déficit résiduel à reporter - budget primitif		

Fait et délibéré à CHALLEX, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Fait à Challex, le 25 JAN. 2024
Le Maire,
Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX * DÉPARTEMENT DE L'AIN *